

## ASSEMBLEE GENERALE DE L'APLC du 1<sup>er</sup> AVRIL 2023

L'AG se déroule à l'auberge de Jeunesse à Port Picain sous un beau soleil avec une vue magnifique sur la baie de Port Picain.

L'ensemble des membres du bureau est présent. Il s'agit de :

Gérard AVELINE Président

Alain NOSLIER – Vice-Président

Patricia LAIZE – Trésorière

Joseph LEPAIGNEUL – Trésorier Adjoint

Ghislaine FAGES – Secrétaire

Gérard BONDIGUEL – Secrétaire Adjoint

Gérard AVELINE prend la parole pour rendre un hommage aux membres disparus et passe la parole à la Secrétaire qui expose le compte rendu de l'année passée avec la traditionnelle fête de Maquereaux et son concours de pêche qui s'était déroulée le 10 juillet à Port Picain et qui a connu un fort succès. Elle sera renouvelée le 8 juillet 2023 avec son concours de pêche habituel. Quelques bateaux ont participé au Pardon de la Mer au mois d'août et nous avons été également présents au Forum des Associations du mois de septembre.

La Trésorière prend la parole et expose le compte rendu financier et annonce une hausse de la cotisation qui passe de 15€ à 16€.

Le Président fait constater que les listes d'attente pour les mouillages s'amenuisent et sur certains sites des places sont mêmes disponibles.

Les intervenants ont pris la parole :

Pour APLC : Dominique EUSEBE nous parle de la FNPP et du développement de la pêche au thon dans notre région.

Marcel LE MOAL - Conseiller Départementale – prends la parole pour nous informer sur les nouvelles réglementations à venir.

Jérôme DRAUX - Commercial de Cancale Nautic – explique que l'entreprise va combler au maximum de ses capacités pour palier à la fermeture des établissements FROC.

Jean KERMORGANT - Président de la SNSM - nous fait un communiqué sur la sécurité dans la baie de Cancale, l'abandon du sémaphore du Grouin par la marine et la mise en place de certaines dispositions de ses services pour palier à cette absence.

Ensuite le PRESIDENT reprend la parole sur les questions des membres :

- La possibilité d'un air de carénage sur Cancale et annonce que pour l'instant rien n'est prévu alors que l'on nous parle beaucoup d'écologie. Cela restera un objectif important pour L'APLC qui ne laissera pas tomber l'ensemble des Plaisanciers sur ce sujet.

- Pourquoi les Plaisanciers paient le parking de Port Picain ? C'est une décision de la Mairie, le parking est indépendant du domaine maritime.

Plus de question nous passons ensuite au vote des membres :

M.AVELINE ne se représente pas ainsi que deux autres membres M. LEPAIGNEUL et M. LETRENEUF. Est réélu M. RICHARD Michel, actuel Président des Potelets. Sont élus M. EUSEBE, Me Annick GIQUEL et M. Claude GIQUEL. Les 12 membres du Conseil d'administration sont présents et se retirent pour délibérer afin d'attribuer les nouvelles fonctions du bureau. Sont élus :

Michel RICHARD, Président

Erwan AVELINE, Vice-Président

Patricia LAIZE – Trésorière

Annick GIQUEL – Trésorière Adjointe

Ghislaine FAGES – Secrétaire

Gérard BONDIGUEL – Secrétaire Adjoint

Les autres membres du Conseil d'Administration sont :

Patrice CORTEVAL, Gwenaël LESOURD, Dominique EUSEBE, René COSSE, Alain NOSLIER, Claude GICQUEL

Après avoir remercié toutes les personnes présentes ainsi que le représentant de la Mairie nous prenons le traditionnel verre de l'amitié sous un soleil resplendissant.